

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	Référence	FICHE DE POSTE N°3
	RIFSEEP	2
	Code fiche emploi type	ADM004A USA002A
	Statut	Ville <input type="checkbox"/> État <input checked="" type="checkbox"/>
	Catégorie	A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/>

FICHE DE POSTE

Gestionnaire médical(e)

SERVICE :

Service de médecine statutaire et de contrôle - Pôle du contrôle médical

TYPE DE CONTRAT : Recrutement par la voie contractuelle de travailleurs en situation de handicap

LOCALISATION ADMINISTRATIVE :

Service central : 3 rue Cabanis 75014 PARIS

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE :

Adresse du poste : 168 rue de Versailles 78150 LE CHESNAY

PROFIL REQUIS :

Qualités nécessaires pour l'emploi :

- Savoir s'organiser
- Avoir le sens des relations humaines
- Savoir travailler en équipe
- Savoir s'exprimer oralement
- Savoir communiquer

Compétences requises pour l'emploi :

- Avoir des compétences en informatique – bureautique
- Connaître les techniques d'accueil téléphonique et/ou physique
- Connaître l'environnement professionnel
- Savoir appliquer la réglementation
- Savoir rédiger

DESCRIPTION DES FONCTIONS :

Gestion globale des arrêts de travail des fonctionnaires de police (contrôle, réception physique et téléphonique des fonctionnaires, convocation, suivi des dossiers médicaux...).

Tenue des tableaux statistiques mensuelles.

Préparation, gestion et suivi des dossiers du comité médical et de la commission de réforme.

Remplacer la secrétaire du médecin chef adjoint en cas d'absence.

Traitement des tâches ponctuelles en fonction des impératifs du service.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTIONS :

Titularisation possible en qualité de fonctionnaire dans le corps de la catégorie correspondante à l'issue d'une période minimale d'un an.

Possibilité d'évolution de postes dans la carrière.

VOTRE ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

Activités et composition du service :

Le service est composé d'un pôle contrôle médical (composé d'une filière police nationale et d'une filière administrative technique et scientifique) et d'un pôle aptitude.

Le service de médecine statutaire et de contrôle comprend 45 personnels administratifs et une équipe médicale composée d'infirmiers et de médecins.

Liaisons hiérarchiques :

Le Médecin chef

2 Médecins chefs adjoints

Le responsable administratif

Liaisons fonctionnelles :

Directions et services d'emploi de la préfecture de police

SPÉCIFICITÉS DU POSTE (cadre réservé au service ou à la direction d'emploi) :

Contraintes liées au poste :

- Contacts physiques et téléphoniques avec les fonctionnaires de la Grande Couronne
- Contacts téléphoniques avec les directions et services d'emploi de la préfecture de police
- Travail en station assise
- 1 à 2 déplacements par an sont à prévoir sur le site central

Contraintes liées au site :

Le poste se situe actuellement au 168 rue de Versailles 78150 LE CHESNAY :

– Pas de transport en commun – parking gratuit sur site – restauration hors site

Un déménagement de la division médicale est prévu dans le courant de l'année 2019 et se situera au 24 rue Saint Louis 78000 VERSAILLES :

– Accès en transports en commun – parking gratuit sur site – bureaux situés en rez-de-jardin et au 2^{ème} étage sans ascenseur – restauration hors site

SPÉCIFICITÉS DU POSTE (cadre réservé au SMSC) :

- Confidentialité
- Respect du secret médical
- Travail en équipe
- Horaires variables : horaires d'ouverture du service de 7h30 à 19h00 du lundi au vendredi

TEXTES APPLICABLES :

La loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 27 ;

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 susvisée ;

Le décret n°94-874 du 7 octobre 1994 modifié fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'État et de ses établissements publics ;

Le décret n°2005-38 du 18 janvier 2005 modifiant le décret n°95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relatif à certaines modalités de recrutement des handicapés dans la fonction publique de l'État.

PERSONNE À CONTACTER :

Direction des ressources humaines – Bureau du recrutement : 01/53/73/41/35

NOM: _____

PRÉNOM: _____

DATE: _____

SIGNATURE: